



Les dimensions du développement dans les politiques en matière de drogues:

Analyse des nouveaux défis, identification des opportunités et prise en compte des enjeux émergents

Résumé

Les marchés des drogues licites et illicites ont tous deux des répercussions importantes sur le développement humain, la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et l'engagement de ne laisser personne de côté.

Alors que les ODD ne mentionnent la politique en matière de drogues que dans le contexte de la toxicomanie et des maladies transmissibles, les défis liés à la drogue ont des répercussions sur des domaines plus larges tels que le développement économique, la gouvernance, la santé publique, les droits humains et la durabilité environnementale. Les approches punitives traditionnelles en matière de contrôle des drogues se sont révélées inefficaces, voire contre-productives, selon les indicateurs clés dans ces différents domaines. En réponse à ces échecs, de nombreux pays s'éloignent du paradigme répressif pour adopter des réformes axées sur la santé publique, suivant les recommandations de diverses entités des Nations Unies, et mettant de plus en plus l'accent sur la réduction des risques et la dépénalisation de la possession de drogues à des fins personnelles. Malgré ces réformes, les groupes criminels organisés (GCO) continuent de contrôler la majorité des marchés de la drogue, ce qui accentue les dommages et limite les résultats positifs. Cela a conduit un nombre croissant de juridictions à élargir leur approche pragmatique de la réforme à la politique de l'offre de drogues et à envisager la réglementation légale de certaines substances auparavant interdites. Cependant, ces réformes entrent souvent en contradiction avec les obligations découlant des traités des Nations Unies sur les drogues, ce qui signifie qu'elles ont tendance à se dérouler sans contrôle ni orientation de la part des institutions mondiales et de la société civile. Par conséquent, les ODD, déjà insuffisamment pris en compte dans le contrôle des drogues, risquent d'être encore plus amoindris dans les processus de réforme, et des occasions uniques de soutenir les progrès vers la réalisation des ODD et l'engagement de ne laisser personne de côté sont manquées. Ces réformes soulèvent des questions sur

la manière de gérer les transitions en cours vers des marchés de la drogue réglementés tout en répondant aux priorités du développement durable.

Moyens de subsistance durables

Le commerce mondial des drogues illicites génère d'énormes profits, estimés entre 600 milliards et 1 000 milliards de dollars américains par an, qui profitent de manière disproportionnée aux vendeurs des pays du Nord, par rapport aux petits producteurs de drogues à base de plantes dans les régions plus pauvres. De nombreuses personnes dans ces régions, souvent déplacées par des conflits et disposant de peu d'opportunités, se tournent vers la production illicite de drogues par nécessité économique. Cependant, le contrôle du commerce par les GCO alimente la corruption, la violence et l'insécurité, entravant le développement économique, sapant la bonne gouvernance et décourageant les investissements.

L'intersection entre la politique en matière de drogues et le développement a toujours été dominée par le concept de développement alternatif mis en œuvre à travers des programmes visant à aider les communautés rurales à passer de la production illégale de drogues à des moyens de subsistance licites. Au fil du temps, ces programmes ont évolué, s'éloignant des objectifs d'éradication pour mettre davantage l'accent sur les moyens de subsistance durables, la participation communautaire et les politiques sensibles au genre. Cependant, le développement alternatif n'a pas eu d'incidence significative sur l'offre et la demande mondiales de drogues, ce qui conduit souvent au déplacement géographique de la production.

L'émergence de nouveaux marchés légaux pour les drogues offre la possibilité de réduire l'ampleur et les méfaits associés au commerce illégal de drogues, mais menace également les rares opportunités économiques dont disposent certaines communautés marginalisées. Le concept de « ne laisser personne de

côté » doit être au cœur de ce processus. La possibilité de transition des producteurs de cultures illicites vers des marchés légaux nécessite une gestion prudente, un soutien réglementaire et un engagement politique.

Les politiques axées sur l'équité, telles que celles mises en œuvre dans certains États américains dans le cadre de la réforme de la législation sur le cannabis, démontrent qu'il est possible d'intégrer les principes de justice sociale dans les marchés émergents des drogues légales. Ces initiatives facilitent la participation des communautés touchées de manière disproportionnée par la guerre historique contre la drogue et comportent une dimension réparatrice, en effaçant les casiers judiciaires et en réorientant les recettes fiscales vers les communautés concernées. Afin d'atténuer les risques et de saisir les opportunités offertes par les marchés légaux de la drogue pour soutenir le développement durable, un engagement proactif des agences multilatérales, des gouvernements et de la société civile est essentiel.

Gouvernance

Les marchés illicites de la drogue et les efforts de répression qui y sont associés nuisent de manière disproportionnée aux communautés économiquement marginalisées, en particulier dans les principales régions de production et de transit du Sud. Les GCO exploitent les vulnérabilités institutionnelles de ces régions, sapant la bonne gouvernance en recourant à la violence et à la corruption pour étendre leurs intérêts et maintenir leur contrôle. Dans les régions touchées par des conflits, les groupes armés utilisent les profits issus de la drogue pour financer leur militarisation. Les efforts de répression risquent d'exacerber les conflits, car certaines stratégies contre-productives — comme la destitution des dirigeants de GCO — entraînent des luttes de pouvoir et une escalade de la violence.

Les marchés illicites de la drogue perturbent également les efforts de réforme foncière. La production de cultures destinées à la fabrication de drogues prospère dans les régions où les droits fonciers sont précaires. Alors que les mesures de répression et l'agriculture commerciale repoussent la production de cultures destinées à la fabrication de drogues vers des zones

de plus en plus marginalisées, cela entraîne souvent une utilisation informelle et illégale des terres dans les zones de conservation protégées et les territoires autochtones.

Les marchés illicites de la drogue, renforcés par la guerre contre la drogue, nuisent à la gouvernance, à la sécurité et au développement durable. Il est donc essentiel de relever ces défis pour faire progresser les ODD. La désescalade de la répression militarisée de la drogue et la transition vers des marchés légaux et réglementés pourraient contribuer à atténuer ces forces déstabilisatrices. En encourageant la réforme foncière et en renforçant la gouvernance locale, des opportunités économiques pourraient être créées pour les communautés qui dépendent actuellement de la production illicite de drogues.

Santé publique

Le paysage actuel de la santé publique en matière de politiques liées à la drogue révèle une aggravation des résultats, malgré l'augmentation des ressources consacrées au contrôle de la drogue. L'ONUDC rapporte qu'en 2023, environ 316 millions de personnes dans le monde avaient consommé des drogues au cours de l'année précédente, soit une augmentation de 28 % au cours de la dernière décennie. Cette augmentation dépasse la croissance démographique et indique une prévalence croissante de la consommation de drogues. Une augmentation préoccupante de la consommation de drogues injectables a également été observée, parallèlement à la montée en puissance des opioïdes synthétiques, en particulier le fentanyl, alimentant une crise de surdoses, notamment en Amérique du Nord.

Malgré une attention croissante portée à la santé publique, l'application de politiques répressives en matière de drogues demeure le paradigme dominant à l'échelle mondiale, aggravant les inégalités en matière de santé. La criminalisation et la stigmatisation qui y sont associées, en particulier au sein des communautés marginalisées, contribuent à une augmentation des décès liés à la drogue ainsi qu'à la propagation du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et de l'hépatite C.

Les facteurs structurels, tels que la pauvreté, les inégalités et les mesures répressives, exacerbent les difficultés liées à la réduction des méfaits associés à la drogue. La stigmatisation et la crainte de poursuites judiciaires entravent l'accès aux traitements et aux services de réduction des risques, qui restent sous-financés et insuffisants, en particulier pour les femmes.

Le détournement de ressources essentielles destinées à des interventions sanitaires fondées sur des données probantes au profit de mesures répressives inefficaces ou contre-productives ne fait qu'aggraver le problème.

La dépénalisation dans des pays comme le Portugal a permis de réduire les coûts liés aux mesures répressives et de réaffecter les ressources ainsi économisées au traitement et à la réduction des risques, entraînant une amélioration des résultats en matière de santé et une diminution de la stigmatisation. Cependant, la dépénalisation de la possession et de la consommation à elle seule n'a pas d'effet sur les marchés illégaux, qui restent sous le contrôle des GCO et soumis à une répression continue. La régulation des marchés de la drogue offre une opportunité de réduire l'ampleur du commerce illégal et de réaffecter les économies issues de la diminution des mesures répressives, ainsi que les recettes fiscales potentielles, vers des programmes sanitaires et sociaux, comme le montrent certains modèles de régulation du cannabis au niveau des États américains.

La réglementation juridique des marchés des drogues offre la possibilité de promouvoir une consommation plus sûre grâce à des contrôles sur les prix, la puissance, la qualité et la disponibilité. Les enseignements tirés des industries de l'alcool, du tabac et des produits pharmaceutiques mettent en évidence les dangers liés aux intérêts commerciaux qui cherchent à accroître les profits du marché, notamment en ciblant les populations vulnérables, en particulier les jeunes. Pour atténuer ces risques, les cadres réglementaires doivent donner la priorité à la santé publique, supprimer les incitations financières à l'expansion des marchés, restreindre fortement le marketing et veiller à ce que les politiques soient mises en œuvre avec prudence et de manière progressive, avec un suivi et une évaluation minutieux. La mainmise des entreprises, c'est-à-dire l'influence induite des

acteurs privés sur les décisions réglementaires et gouvernementales, représente un risque important pour la santé publique et le développement durable dans les marchés réglementés des drogues. Les entreprises, notamment celles des secteurs de l'alcool, du tabac et des produits pharmaceutiques, utilisent souvent leur pouvoir économique et leur influence politique pour retarder ou affaiblir les cadres réglementaires qui menacent leurs marges bénéficiaires. L'industrie émergente du cannabis légal, particulièrement en Amérique du Nord, montre des signes similaires de consolidation des entreprises. De grandes entreprises transnationales du cannabis, souvent soutenues par les industries de l'alcool et du tabac, prennent le contrôle des marchés du cannabis médical et non médical, réduisant les opportunités pour les acteurs plus petits et locaux, notamment dans des régions comme l'Amérique latine.

Pour atténuer ces risques, les organisations de la société civile ont souligné la nécessité d'intégrer des mécanismes de protection dans les politiques et la législation en matière de drogues dès leur conception. Les stratégies proposées incluent la mise en œuvre de programmes fondés sur l'équité, l'application de mesures de régulation de la concurrence, la limitation du nombre de licences accordées à chaque entité commerciale et la restriction de l'accès au marché pour certains secteurs, tels que l'industrie du tabac. Par ailleurs, des modèles de marché non commerciaux — tels que les monopoles publics, les entreprises sociales et les associations à but non lucratif — ont été proposés afin de réduire les risques de consolidation des entreprises et de mainmise du secteur privé.

En fin de compte, bien que la régulation des marchés de la drogue puisse contribuer à réduire les méfaits, elle comporte également des risques lorsque les intérêts commerciaux prédominent ou que les garanties sont insuffisantes. Les lignes directrices des Nations Unies, fondées sur les contributions des communautés et les enseignements tirés des modèles réglementaires existants, sont essentielles pour orienter la réforme des politiques en matière de drogues de manière à accorder la priorité à la santé et au développement durable. L'importance de prendre en compte les dimensions de genre dans les politiques et programmes liés aux drogues et au

développement est de plus en plus reconnue, avec un accent particulier sur la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes.

Les femmes impliquées dans les marchés illicites de drogues sont confrontées à des difficultés accrues en raison de discriminations multiples, malgré leur rôle essentiel dans la vie familiale et communautaire. Les politiques sensibles au genre, notamment dans le domaine du développement alternatif, visent à autonomiser les femmes en améliorant leur accès à la terre, aux services financiers et aux fonctions décisionnelles, tout en remettant en question les normes de genre préjudiciables.

Droits humains

Les approches répressives du contrôle des drogues ont entraîné de graves violations des droits humains, touchant de manière disproportionnée les groupes marginalisés, les minorités et les peuples autochtones. Les atteintes aux droits humains associées aux politiques actuelles de contrôle des drogues incluent la discrimination et les peines disproportionnées, l'incarcération massive, le recours aux châtiments corporels et à la peine de mort, le travail forcé, ainsi qu'un accès insuffisant aux services de santé.

Ces violations ont été signalées par plusieurs organisations de la société civile et entités des Nations Unies, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le PNUD, ainsi que par divers titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Parmi les contributions ayant permis de promouvoir, ces dernières années, une approche du contrôle des drogues davantage fondée sur les droits humains, figurent notamment les Lignes directrices internationales sur les droits de l'homme et la politique en matière de drogues.

L'un des changements importants dans le discours mondial sur les politiques en matière de drogues est la reconnaissance de la nécessité d'examiner les marchés de drogues réglementés. Le HCDH et plusieurs organisations de la société civile, dont Amnesty International, ont appelé à une réglementation

responsable de l'ensemble des drogues afin de soutenir la réalisation des droits humains.

Un certain nombre d'arguments fondés sur les droits humains ont été avancés en faveur d'une transition vers des marchés de drogues légalement réglementés. Les marchés réglementés ont le potentiel de réduire le pouvoir du crime organisé, de diminuer la violence et d'éliminer de nombreuses violations associées à l'application militarisée des politiques en matière de drogues.

De récentes affaires judiciaires au Mexique et en Afrique du Sud ont invoqué avec succès des arguments fondés sur le droit à la vie privée et l'autonomie corporelle pour contester les lois interdisant le cannabis. Ces affaires soulèvent des questions importantes quant à la proportionnalité des mesures répressives dans la lutte contre les méfaits liés à la drogue et mettent en évidence la nécessité de politiques moins intrusives, conciliant le droit à la vie privée et les enjeux de santé publique.

Les droits des peuples autochtones relatifs à l'usage de plantes psychoactives à des fins traditionnelles, médicinales et spirituelles constituent également un aspect essentiel de la réforme des politiques en matière de drogues.

Les cadres internationaux des droits humains soulignent la nécessité pour les États d'associer les communautés autochtones à la conception et à la mise en œuvre des politiques en matière de drogues, afin de garantir la protection de leurs pratiques culturelles et de veiller à ce qu'elles ne soient pas criminalisées. À mesure que les politiques en matière de drogues continuent d'évoluer, la réalisation d'évaluations transparentes fondées sur les droits humains, ainsi que l'élaboration de normes minimales avec la participation active des communautés concernées, seront essentielles pour veiller à ce que toute transition vers des marchés réglementés accorde la priorité à la dignité humaine, à la santé et à l'égalité.

L'environnement

Les impacts environnementaux de la production illicite de drogues sont multifactoriels, incluant la déforestation, la pollution, la raréfaction des ressources en eau, la désertification et une forte consommation d'énergie. Ces activités compromettent directement la réalisation de plusieurs ODD, notamment les ODD 3 (bonne santé et bien-être), 6 (eau propre et assainissement), 13 (lutte contre les changements climatiques), 14 (vie aquatique) et 15 (vie terrestre).

Malgré l'attention portée à la répression du trafic de drogues, les dimensions environnementales plus larges des économies de la drogue illicite demeurent insuffisamment étudiées. Des initiatives récentes, notamment les Rapports mondiaux sur les drogues de l'ONUDC 2022 et 2023, ont mis en lumière ces impacts ; toutefois, la politique en matière de drogues reste absente des principaux accords mondiaux sur l'environnement et le climat.

L'empreinte environnementale de la production de drogues est relativement faible comparée à celle des industries agricoles légales, mais ses effets se concentrent dans des zones écologiquement sensibles telles que les aires protégées, les forêts et les territoires autochtones. Les mesures de répression, en particulier l'éradication des cultures par pulvérisation aérienne d'herbicides, entraînent de graves conséquences sur l'environnement et sur la santé humaine. Les efforts visant à éliminer les cultures de drogues provoquent souvent un effet « ballon », déplaçant la production vers de nouvelles zones, souvent plus vulnérables, et aggravant ainsi les dommages environnementaux.

Les GCO réinvestissent souvent les profits tirés du trafic de drogues dans d'autres activités extractives néfastes pour l'environnement, telles que l'élevage de bétail à grande échelle, l'exploitation forestière illégale et l'extraction minière non réglementée, ce qui accentue les dégradations environnementales. Dans les régions placées sous le contrôle des cartels, la fragilité de la gouvernance aggrave ces impacts, compromettant les efforts de protection de la biodiversité et de réduction des émissions de carbone.

De plus, la répression liée à la drogue déstabilise les structures de gouvernance locales, perpétue la violence et entrave les initiatives de protection de l'environnement. Dans les zones de production de drogues, les GCO se sont souvent approprié certaines fonctions de l'État, rendant l'action environnementale et les efforts d'atténuation du changement climatique presque impossibles. Les appels à intégrer de manière significative les considérations environnementales dans les politiques en matière de drogues se multiplient. Il est essentiel de mettre en place des évaluations plus structurées et systématiques de ces politiques, fondées sur des indicateurs environnementaux et une coordination renforcée entre les organisations internationales. La réforme des programmes de développement alternatif devrait donner la priorité à la durabilité environnementale et mettre fin aux pratiques néfastes telles que l'éradication forcée et la pulvérisation aérienne. Enfin, la mise en place de marchés légaux et réglementés de la drogue, assortis de normes environnementales strictes, pourrait contribuer à atténuer ces impacts en favorisant des approches durables fondées sur des éco-certifications et des pratiques de commerce équitable.

Voies à suivre

Les politiques mondiales en matière de drogues évoluent, à mesure que s'accumulent les preuves des conséquences néfastes de l'approche répressive de la « guerre contre la drogue » et que s'affirme une orientation vers des stratégies fondées sur le développement et centrées sur les droits humains. En 2025, alors que la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur le renforcement de nos actions aux niveaux national, régional et international pour accélérer la réalisation de nos engagements communs face au problème mondial de la drogue (2019) a atteint sa mi-parcours, il est de plus en plus reconnu que les paradigmes actuels de contrôle des drogues pourraient compromettre la réalisation de ces objectifs. Malgré certains progrès, plusieurs indicateurs clés liés à la gouvernance, à la sécurité, à la santé publique, aux droits humains et à la durabilité environnementale se sont détériorés, soulignant la

nécessité d'une approche plus équilibrée et globale des politiques en matière de drogues.

Les approches innovantes, documentées par le PNUD et appuyées par la Position commune du système des Nations Unies en faveur de la mise en œuvre de la politique internationale de contrôle des drogues à travers une collaboration interinstitutions efficace (Position commune du système des Nations Unies sur les drogues), donnent la priorité à la santé, aux droits humains et au développement durable. Ces approches incluent la dépénalisation, la réduction des risques et des programmes de développement alternatif sensibles au genre. Bien que ces réformes soient prometteuses, elles ne permettent pas de remédier pleinement aux préjudices systémiques des marchés illicites de la drogue ni aux conséquences négatives de la prohibition, qui touchent de manière disproportionnée les communautés marginalisées. Les marchés légaux et réglementés des drogues, envisagés comme alternatives aux marchés illicites, s'imposent progressivement. Plus de 500 millions de personnes vivent désormais dans des juridictions où le cannabis est légalement réglementé, et cette tendance pourrait s'étendre à d'autres substances. Toutefois, la régulation soulève des défis complexes, notamment la nécessité de concilier des priorités parfois divergentes et de veiller à ce que les réformes favorisent l'équité et le développement durable.

La voie à suivre exige un engagement concerté et pluridisciplinaire, associant les décideurs politiques, les communautés concernées ainsi que les experts des domaines de la santé, des droits humains et du développement. Les entités des Nations Unies, fortes de leur expertise unique, peuvent jouer un rôle déterminant dans l'orientation de réformes politiques fondées sur les données probantes et les droits humains. Toutefois, des obstacles institutionnels et politiques — tels que les tensions entre les réformes menées au niveau national et les conventions des Nations Unies sur les drogues — entravent leur implication directe dans ces questions.

Alors que les réformes progressent à l'échelle mondiale, certaines préoccupations émergent : en l'absence d'orientations claires de la part des entités et experts des Nations Unies concernés, ces réformes pourraient ne pas saisir pleinement l'occasion d'intégrer le développement durable au cœur des nouveaux marchés légaux de la drogue. Pour tirer pleinement parti de leur potentiel, les parties prenantes doivent reconnaître que la politique en matière de drogues constitue un enjeu majeur de développement et saisir cette occasion pour impulser un changement transformationnel.

Voies à suivre

À mesure que se renforcent les critiques de la guerre contre la drogue, fondées sur des considérations de développement et de droits humains, des approches alternatives et novatrices, susceptibles d'offrir de meilleurs résultats en matière de développement durable et de respect des droits, ont gagné en importance.

Aujourd'hui, en 2025 — alors que nous avons dépassé la moitié du parcours de la stratégie décennale des Nations Unies en matière de drogues, définie dans la Déclaration ministérielle de 2019, et que nous avons également franchi le cap de mi-parcours vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'engagement à ne laisser personne de côté d'ici à 2030 — il est essentiel d'examiner les progrès accomplis et de réfléchir aux enseignements à en tirer.¹

Bien que des progrès aient été accomplis dans certains domaines ces dernières années, on observe, de manière générale, une multiplication des défis et une détérioration des résultats pour plusieurs indicateurs clés du développement dans le contexte des politiques en matière de drogues, notamment la gouvernance, la paix et la sécurité, le développement économique, la santé publique, les droits humains et la durabilité environnementale. De

plus en plus d'institutions et d'acteurs de la société civile soutiennent qu'il sera difficile d'atteindre les principaux ODD dans le cadre du paradigme répressif actuel de contrôle des drogues.²

Comme le PNUD l'a documenté dans ses précédents documents de discussion en 2016 et 2019³, un large éventail de communautés et de pays innovent de différentes manières dans leurs politiques en matière de drogues. Le fil conducteur de ces innovations est une réorientation des approches, s'éloignant des mesures répressives inefficaces ou préjudiciables pour adopter des politiques plus pragmatiques, centrées sur les personnes, fondées sur les données probantes et sur les droits, et accordant la priorité à la santé, aux droits humains et au développement durable.

Ces messages ont été fortement réaffirmés par la Position commune du système des Nations Unies sur les drogues⁴ et la Position commune du système des Nations Unies sur l'incarcération, adoptées au nom des 31 entités du système des Nations Unies.⁵ Un thème récurrent dans ces analyses concerne la manière dont les effets négatifs de la prohibition et de la criminalisation des drogues touchent de façon disproportionnée les personnes, groupes et communautés marginalisés. Dans le même esprit, et en s'appuyant sur les enseignements tirés d'autres

1 Déclaration ministérielle sur le renforcement de nos actions aux niveaux national, régional et international pour accélérer la mise en œuvre de nos engagements communs visant à traiter et à combattre le problème mondial de la drogue. 2019. https://www.unodc.org/documents/hlr/19-06700_F_ebook.pdf

2 Health Poverty Action. 2018. *Objectifs de développement durable et politique en matière de drogues: note d'orientation*. www.healthpovertyaction.org/wp-content/uploads/2018/12/HPA-SDGs-drugs-policy-briefing-WEB.pdf; Commission mondiale sur les drogues. 2018. *Politique en matière de drogues et programme de développement durable*. www.globalcommissionondrugs.org/wp-content/uploads/2020/06/2018SDG_ENG_web.pdf; Institut international pour la paix (IPI). 2018. *Aligner les agendas : drogues, développement durable et recherche de cohérence politique*. www.ipinst.org/wp-content/uploads/2018/02/1802_Aligning-Agendas.pdf

3 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2019. *Dimensions du développement dans les politiques en matière de drogues*. New York. www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Development_Dimensions_of_Drug_Policy.pdf

4 ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime). 2023. *Position commune des Nations Unies sur les drogues*. Vienne. www.unodc.org/res/un-common-position-drugs/index.html/2315371E-eBook.pdf

5 ONUDC. 2021. *Position commune du système des Nations Unies sur l'incarcération*. www.unodc.org/res/justice-and-prison-reform/nelsonmandelarules-GoF/UN_System_Common_Position_on_Incarceration.pdf

domaines, tels que la riposte mondiale au VIH, il apparaît clairement que les politiques les plus efficaces sont celles qui atteignent véritablement les personnes vulnérables et marginalisées, afin de ne laisser personne de côté. Ces innovations ont notamment consisté à mettre fin à la criminalisation des personnes qui consomment des drogues, à renforcer l'accès aux traitements et aux services de réduction des risques, ainsi qu'à intégrer des principes de durabilité environnementale et de sensibilité au genre dans les programmes de développement alternatif.

Les limites de ces innovations apparaissent toutefois de plus en plus clairement. La dépénalisation, bien qu'elle présente des avantages pour la santé et les droits humains, ne permet pas de remédier aux méfaits plus larges associés au commerce illégal. Le développement alternatif, aussi bien mis en œuvre soit-il, ne réduit pas l'ampleur des marchés illicites de drogues. Bon nombre des problèmes que les interventions de réduction des risques cherchent à atténuer sont créés ou aggravés par la production et l'offre illicites de drogues.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la société civile, les entités des Nations Unies, les mécanismes de défense des droits humains et les décideurs politiques s'intéressent de plus en plus à la manière dont le pragmatisme et les principes qui sous-tendent les innovations réussies en matière de politiques relatives aux drogues pourraient être appliqués à la dimension de l'offre des politiques en matière de drogues⁶ — c'est-à-dire à l'exploration d'options pour des marchés réglementés de drogues licites, envisagés comme des alternatives aux marchés illicites soumis à la prohibition.

Ces débats ne sont pas nouveaux et demeurent politiquement sensibles. Cependant, ils deviennent de plus en plus difficiles à ignorer à mesure que les

défaillances systémiques du contrôle mondial des drogues s'aggravent et que les réformes concrètes continuent de faire passer ces discussions de la théorie à la pratique. En effet, aujourd'hui, plus de 500 millions de personnes vivent dans des juridictions où l'accès des adultes au cannabis a été légalisé, ou est en voie de l'être, sous une forme ou une autre, à des fins non médicales. Il est probable que cette tendance se poursuive, voire s'accélère, tant pour le cannabis que pour d'autres drogues.

Cela soulève une série de questions complexes concernant les détails et les aspects pratiques de la réglementation des marchés de drogues, ainsi que la manière de gérer l'ensemble des défis juridiques et politiques qui s'entrecroisent afin d'équilibrer les priorités parfois contradictoires des différentes parties prenantes. Comme le souligne le présent rapport, toute réforme des politiques en matière de drogues présente à la fois des opportunités et des risques.

À mesure que les réformes des marchés de drogues licites progressent dans le monde, l'objectif commun devrait être de veiller à maximiser les opportunités de réalisation des ODD et à minimiser les risques. Pour y parvenir, un engagement concerté sera nécessaire de la part des décideurs politiques, des communautés concernées et des experts issus de divers domaines, notamment la santé, les droits humains, le développement, la science, le milieu universitaire et la société civile. Les voix des communautés concernées — telles que celles des personnes qui consomment des drogues et de celles impliquées dans leur production — doivent être placées au centre de chaque étape de l'élaboration des politiques.

Il est possible de poursuivre une transition juste, en établissant de nouveaux marchés réglementés qui non seulement atténuent les effets néfastes de la prohibition, mais créent également des

⁶ Gouvernement écossais. 2023. *Une politique antidrogue bienveillante, compatissante et fondée sur les droits humains pour l'Écosse*. www.gov.scot/publications/caring-compassionate-human-rights-informed-drug-policy-scotland/pages/1; HCDH. 2023. *Les défis en matière de droits humains dans la lutte contre tous les aspects du problème mondial de la drogue: contribution de la République tchèque*. www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/drug/cfi-hrc54-drug-policy/submission/subm-s-ohchrs-report-member-states-czech-republic-11.doc; Forbes. 2023. Le président colombien propose une alliance latino-américaine pour réorienter la guerre contre la drogue vers une approche de santé publique. www.forbes.com/sites/dariosabaghi/2023/09/11/colombian-president-proposes-latin-alliance-to-shift-war-on-drugs-towards-public-health-approach/

opportunités de réduction de la pauvreté, favorisent un développement économique plus équitable et permettent de réorienter les dépenses d'application de la loi, ainsi que les nouvelles ressources fiscales, vers les services publics et le soutien à des objectifs de développement plus larges.

Il n'existe toutefois aucune garantie que les réformes suivront cette voie. Pour faire face aux risques spécifiques liés au développement, il est essentiel d'empêcher que les communautés marginalisées qui dépendent des économies illicites ne soient laissées de côté. Il convient également de veiller à ce que les modèles de marché post-prohibition ne reproduisent pas, sous de nouvelles formes, les inégalités, les préjudices et les injustices issus de la guerre contre la drogue, fondée sur des dynamiques racistes et coloniales.

Les entités des Nations Unies occupent une position unique pour éclairer et faciliter l'élaboration de politiques dans leurs domaines d'expertise respectifs. Elles peuvent favoriser une approche coordonnée qui sera nécessaire pour aborder l'intersection complexe des différents domaines thématiques que recouvre la politique en matière de drogues. Ce travail a déjà contribué à de nombreux domaines de cette politique, tels que la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac, la Position commune du système des Nations Unies sur les drogues, les Directives internationales relatives aux droits humains et à la politique en matière de drogues, ainsi que la riposte au VIH/sida chez les personnes qui s'injectent des drogues.

Cependant, dans certains domaines clés du dialogue sur les marchés licites, des obstacles institutionnels créent des dilemmes qui freinent un engagement plus direct des entités des Nations Unies, des États

Membres et des principales voix de la société civile active dans le domaine du développement. Des tensions existent entre la dynamique croissante en faveur de réformes spécifiques des marchés de drogues au niveau national et les interdictions explicites de production et de distribution de drogues à des fins non médicales ou scientifiques établies par les conventions des Nations Unies sur le contrôle des drogues.

Certaines options — notamment les modèles d'« approvisionnement plus sûr » prescrits médicalement, certaines formes de culture à usage personnel, ou les initiatives collectives à but non lucratif relevant de la dépénalisation — sont, ou pourraient être, autorisées dans le cadre du régime des traités des Nations Unies relatifs aux drogues. Cependant, les évolutions plus larges vers des marchés de détail licites pour l'usage non médical de certaines drogues — déjà mises en œuvre dans de nombreux contextes — nécessiteront à terme une adaptation du cadre de contrôle des drogues afin qu'il demeure un outil multilatéral viable.

Bien que diverses pistes de réforme aient été proposées et débattues⁷, l'absence de consensus entre les États Membres, la société civile et même au sein des entités des Nations Unies rendra toute modernisation ou évolution du cadre mondial de contrôle des drogues politiquement complexe et longue à mettre en œuvre. Le défi immédiat réside dans le fait que, dans de nombreux contextes, les réformes progressent malgré tout, avec la mise en place de nouveaux marchés légaux sans la contribution des principaux centres d'expertise, pourtant idéalement placés pour fournir des orientations, mais politiquement contraints de le faire. Cette situation perdure malgré les appels croissants à la collaboration et à l'appui formulés par la société civile et les États

7 OEA (Organisation des États américains). 2013. *Scénarios pour le problème de la drogue dans les Amériques 2013-2025*. www.oas.org/documents/eng/press/Scenarios_Report.PDF; TNI (Transnational Institute), WOLA (Washington Office on Latin America), GDPO (Global Drug Policy Observatory), Transform Drug Policy Foundation, CDPC (Canadian Drug Policy Coalition), MUCD (Mexican Institute of Competitiveness). 2016. *Nouveau rapport proposant des stratégies pour réglementer le cannabis d'une manière conforme au droit international et adaptée à son évolution*. www.tni.org/en/article/new-report-offers-strategies-for-regulating-cannabis-in-ways-that-uphold-and-modernize

Membres⁸. Si certaines organisations de la société civile se sont penchées sur les dimensions liées au développement dans le cadre de la transition vers des marchés licites de drogues⁹, les mêmes obstacles ont freiné la capacité de nombreuses voix influentes de la société civile dans le domaine du développement à s'engager de manière proactive dans la réforme des politiques en matière de drogues. Il existe un risque que l'occasion unique de placer le développement durable au premier plan de marchés mondiaux majeurs

et en rapide expansion soit manquée — et l'on peut même considérer qu'elle l'est déjà — alors qu'elle est plus que jamais nécessaire. Ce n'est pas parce que les enjeux sont mal compris ou que l'expertise fait défaut, mais bien en raison d'une inertie politique et institutionnelle persistante. Le message essentiel pour toutes les parties prenantes concernées doit être que la politique en matière de drogues constitue un enjeu majeur de développement.

Considérations stratégiques

Alors que les débats sur la transition vers des marchés réglementés se poursuivent, il est important de reconnaître que d'autres réformes, bénéficiant d'un consensus plus large, continuent de progresser. Les politiques devraient s'éloigner des approches répressives qui se sont révélées inefficaces et contre-productives, pour donner la priorité à des modèles fondés sur des données probantes, centrés sur les droits humains et favorisant la réalisation des ODD. Voici quelques considérations stratégiques proposées pour évaluer les possibilités de réforme vers des modèles de politiques en matière de drogues fondés sur des données probantes, axés sur les droits et orientés vers le développement.

- Utiliser les cibles des ODD comme cadre de référence pour orienter la conception et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques en matière de drogues.
- Favoriser une participation significative des communautés à l'élaboration, à la réforme, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des politiques, notamment des personnes qui consomment des drogues, de celles qui leur

fournissent des services, des personnes travaillant dans les marchés de la drogue, ainsi que d'autres groupes touchés de manière disproportionnée.

- Lutter contre les inégalités systémiques fondées sur l'origine ethnique, le genre et la condition sociale, notamment en intégrant la dimension de genre dans tous les aspects de la conception et de la mise en œuvre des politiques en matière de drogues.
- Identifier et cibler les facteurs structurels sous-jacents à la consommation de drogues à haut risque et aux troubles liés à l'usage de substances, ou qui poussent les personnes à s'engager dans le commerce illégal de drogues — notamment la pauvreté, les inégalités et la discrimination, les conflits et les déplacements forcés, les traumatismes et la marginalisation sociale.
- En s'appuyant sur les progrès accomplis, soutenir et catalyser de nouveaux changements en faveur de la dépénalisation de la possession de drogues à des fins personnelles, y compris la dépénalisation de la culture à petite échelle et du partage à but non lucratif, ainsi que l'effacement des casiers

8 8e Forum de Brandebourg sur les politiques en matière de drogues et de développement. 2023. *La voie à suivre jusqu'en 2029 : accélérer les progrès dans les politiques mondiales en matière de drogues*. www.gdpdp.org/fileadmin/media/file-upload/media/bericht_des_8_brandenburg_forums.pdf

9 Health Poverty Action. 2025. La réglementation juridique des drogues : un potentiel levier de justice mondiale <https://www.healthpovertyaction.org/the-legal-regulation-of-drugs-the-potential-to-deliver-global-justice/>

judiciaires pour les infractions dépenalisées¹⁰. Cela permettrait de renforcer l'efficacité des interventions de santé publique, de réduire la stigmatisation et les obstacles institutionnels à l'accès aux services, et de réaffecter les ressources au renforcement de ces services.

- Promouvoir des alternatives à l'incarcération pour les infractions liées aux drogues et les infractions associées.
 - Réviser les approches militarisées du contrôle des drogues illicites, telles que le recours au personnel, aux équipements et aux techniques militaires, et s'orienter vers une approche policière plaçant la protection de la santé publique et des droits humains au cœur des priorités.
 - Garantir l'accès à la justice et au respect de la procédure régulière pour toutes et tous, en particulier en ce qui concerne les infractions liées aux drogues et les infractions associées.
 - Soutenir la mise en place de services complets de prévention et de réduction des risques liés à la drogue, fondés sur des données probantes, en ciblant en particulier les populations vulnérables, notamment les jeunes, les communautés
- lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queer (LGBTIQ+), ainsi que les personnes exerçant le travail du sexe et celles adoptant des comportements à haut risque, tels que l'injection de drogues, la consommation de stimulants et/ou les pratiques de chemsex.
 - Soutenir et renforcer l'accès à des services volontaires et fondés sur des données probantes de traitement, de rétablissement et de réduction des risques liés à la drogue, afin de répondre aux besoins de toutes les personnes, y compris au sein des communautés et en milieu carcéral.
 - Garantir l'accès aux médicaments essentiels, tels que les analgésiques opioïdes, les traitements de substitution aux opioïdes (TSO) et autres médicaments de substitution, ainsi qu'à la naloxone pour la prise en charge des overdoses d'opioïdes.
 - Travailler avec et pour les communautés de personnes qui consomment des drogues, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes, afin d'éliminer les obstacles juridiques à l'accès aux services de prévention, de traitement, de soins et de soutien, conformément aux engagements pris dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2021.

Dans le contexte des marchés licites émergents

- Les entités des Nations Unies, en collaboration avec la société civile, le monde universitaire et les communautés concernées, devraient s'attacher à établir une cohérence à l'échelle du système dans la réponse aux marchés licites de la drogue, en élaborant des cadres de suivi et d'évaluation ainsi que des normes minimales dans leurs domaines d'expertise respectifs, afin d'appuyer l'élaboration de politiques conformes à la Position commune du système des Nations Unies, aux ODD et au droit international des droits humains.
 - Tirer les leçons des réussites et des échecs des politiques et des cadres réglementaires
- relatifs aux industries de l'alcool, du tabac et des produits pharmaceutiques, en accordant une attention particulière à l'atténuation des risques de commercialisation excessive, de concentration du marché, ainsi qu'aux risques connexes de mainmise des entreprises et de distorsion des processus d'élaboration des politiques.
 - Comblent le manque d'orientations fondées sur les bonnes pratiques dans le domaine de la santé publique, à l'instar des cadres directifs relatifs à la réglementation de l'alcool et du tabac, comme l'ont demandé la société civile et les États Membres, afin d'éclairer les marchés émergents du cannabis

¹⁰ International Drug Policy Consortium (IDPC). 2022. *Décriminalisation des personnes usagères de drogues : guide de plaidoyer*. <https://idpc.net/fr/publications/2022/02/decriminalisation-des-personnes-usageres-de-drogues-guide-de-plaidoyer>

et d'autres modèles de réglementation des drogues à usage non médical.

- Offrir des réparations pour les préjudices causés par les modèles punitifs actuels, notamment des principales régions consommatrices vers les principales régions productrices et de transit, et veiller à ce que les intérêts des personnes et des communautés marginalisées, touchées de manière disproportionnée par la guerre contre la drogue, ne soient pas négligés. Les principes d'équité et de justice sociale doivent, par conséquent, être intégrés dans la conception des cadres réglementaires et appliqués dès le départ à l'architecture des marchés émergents.
- Envisager l'élaboration de normes du droit international des droits humains dans le contexte des transitions vers des marchés licites, y compris un élargissement des Lignes directrices internationales sur les droits humains et la politique en matière de drogues.
- Les bonnes pratiques issues du développement alternatif peuvent être utiles pour éclairer une transition juste vers de futurs marchés licites de la drogue ou vers d'autres moyens de subsistance durables pour les personnes travaillant dans les marchés illicites de la drogue et dans les pays du Sud producteurs de cultures de drogues traditionnelles.
- Garantir la protection des droits des peuples autochtones qui utilisent des drogues à base de plantes dans des contextes traditionnels, cérémoniels et religieux.
- S'attaquer aux impacts environnementaux négatifs des marchés illicites de la drogue, des efforts de répression, du réinvestissement des profits issus de la drogue dans des industries nuisibles à l'environnement, ainsi qu'à l'érosion de la bonne gouvernance et de la résilience environnementale — des domaines qui n'ont pas encore reçu une attention suffisante. Renforcer le suivi et

l'évaluation des impacts environnementaux du contrôle des drogues, tout en développant des orientations fondées sur les bonnes pratiques et en intensifiant la coopération internationale afin d'appuyer et d'éclairer les réformes.

- Explorer et traiter les nouveaux défis liés aux pratiques des États en matière de réglementation des marchés licites, notamment les questions de cohérence à l'échelle du système et les options permettant de résoudre les tensions avec les obligations découlant des conventions des Nations Unies sur les drogues. Cette approche est conforme à une résolution adoptée lors de la 68^e session de la Commission des stupéfiants des Nations Unies¹¹, qui a appelé à la création d'un groupe d'experts indépendants chargé d'élaborer un « ensemble spécifique et concret de recommandations visant à renforcer la mise en œuvre des obligations découlant des conventions des Nations Unies sur les drogues et d'autres instruments internationaux pertinents », et qui « souligne également la nécessité de renforcer les capacités des États Membres et des entités des Nations Unies concernées, dans le cadre de leurs mandats respectifs, afin de répondre efficacement aux tendances et défis persistants et émergents liés à la drogue ».

11 Conseil économique et social des Nations Unies – Commission des stupéfiants. « Renforcement du système international de contrôle des drogues : vers une mise en œuvre efficace » (E/CN.7/2025/L.6/Rev.1), adopté le 14 mars 2025. <https://docs.un.org/fr/E/CN.7/2025/L.9>